

Devis signé mais annuler pas le client

Par vladservices, le 22/12/2009 à 18:38

Bonjour,

voila je suis auto entrepreneur un client me demande une prestation de taille d arbre je lui fait le devis il le valide me le renvoi (le devis et valabe 10 jours)

le client me rappel 18 jour apres et me dit simplement on a changer d avis on le coupe plu. quelle recours j ai?????

merci de votre reponse